Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Mai 2011

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2011 «Année internationale des forêts"

Gentiana pneumonanthe
(espèce menacée, photographiée sur la Réserve naturelle de Cousseau)

Edito

Cet été précoce qui fait le bonheur des touristes devrait pourtant faire réfléchir nos décideurs quant aux tournants à opérer en matière de développement..

On constate malheureusement que le rapport à la nature et à l'environnement n'évolue pas dans la bonne direction : pas question de sortir du nucléaire civil, l'abandon des prospections de gaz de schiste n'est pas certain, peu de progrès en matière d'agriculture, la LGV Bordeaux-Espagne est toujours d'actualité…

Plus près de nous, les SCOTs en cours d'élaboration (notamment Libournais et Arcachon), tout en prétendant freiner la consommation d'espaces naturels et agricoles, sont toujours dans la logique du « toujours plus d'urbanisation et d'artificialisation du territoire », au détriment de la nature et au mépris des hommes qui souhaitent la conserver. Tout en affichant leur volonté de concertation, les présidents de Comité de Pilotage pour l'élaboration des *Projets d'Aménagement et de Développement Durable* (PADD), pratiquent une information des populations propagandiste, promettant un avenir radieux grâce à un développement économique, touristique et urbanisé toujours plus important. Comme si la crise financière, économique et écologique n'avait jamais existé !

Quant aux associations de protection de l'environnement, telles que la SEPANSO, qui pourraient proposer des alternatives moins consommatrices d'espace et d'énergie et plus respectueuses de la nature, elles doivent se rappeler au bon souvenir des Présidents des Comités de Pilotage (des élus de chacun des secteurs concernés) pour pouvoir participer aux réflexions.

Que reste-t-il de la démocratie participative du Grenelle de l'environnement ? C.G.

Les Nouvelles

25 juin : Sortie nature à la Réserve Naturelle de Cousseau

La SEPANSO Gironde convie ses adhérents à se retrouver à la Réserve Naturelle de Cousseau le 25 juin prochain. Cette rencontre nous permettra de mieux nous connaître et d'échanger nos informations.

La Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau associe les paysages des dunes anciennes à ceux du marais de Talaris, vaste zone humide résultant de la sédimentation entre les deux grands lacs. Elle abrite des boisements de pins et de chênes mélangés dont l'origine naturelle est bien antérieure à ceux que l'homme a plantés.

Rendez-vous entre 9h30 et 10h, sur le parking de "Marmande" (parking de la Réserve). Retour au parking pour 16h30/17h00

Plan : Sortie N°8 sur la Rocade (Lacanau, Le Verdon...). Depuis Lacanau-Ville, juste avant Lacanau-Océan, tourner à droite au rond-point en direction de Carcans-Maubuisson / Réserve Naturelle Etang de Cousseau, par la D6E1. Parking de la Réserve Naturelle, au lieu-dit "Marmande" à environ 2 km.

Inscription obligatoire (par mail ou téléphone) au secrétariat Sepanso (05 56 91 33 65).

Afin de favoriser le covoiturage, il est suggéré à ceux qui ont de la place disponible et à ceux qui cherchent une place, de le signaler au secrétariat.

Guide : Yann Toutain (Garde-Animateur) / Tél. : 06.45.73.04.21 en cas de besoin

Matériel nécessaire :

- Chaussures de marche (obligatoire) : 8 à 10 km de marche
- Lotion anti-moustique (obligatoire)
- Crème solaire + Casquette
- Pique-nique (avec minimum 1,5 L d'eau par pers. / pas d'eau potable sur la Réserve)
- Vêtements adaptés à la météo du moment

A bientôt !

Le printemps du Bourgailh à Pessac (les 16 et 17 avril)

Nous avons informé de nombreux visiteurs au sujet des Réserves Naturelles gérées par la Sepanso, souvent méconnues des habitants voisins. Nous avons également échangé sur de nombreux sujets d'actualité tels que l'urbanisation, le nucléaire, l'agriculture... qui commencent à sérieusement préoccuper nos concitoyens

------- Commission locale d'information nucléaire de la centrale du Blayais ------

Le 5 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale de la CLIN auprès du CNPE de Braud et Saint Louis suivie d'une réunion publique à laquelle ont assisté une centaine de personnes dont quelques militants de Tchernoblaye. Au contexte particulier de la catastrophe de Fukushima au Japon, il fallait ajouter le thème de la réunion publique : le CNPE du Blayais a 30 ans, et après ?

Le Directeur du CNPE et la Directrice régionale de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) se sont efforcés de démontrer que la visite décennale du 1er réacteur qui aura donc 30 ans en 2012 était prise très au sérieux (7 ans d'études prenant en compte tous les retours d'expérience sur ce type de réacteurs en France et dans le monde) et que la prolongation de la durée de vie n'était pas acquise d'avance.

Or nous savons tous que le vieillissement des matériaux, surtout lorsqu'ils sont soumis à des contraintes et des flux radioactifs aussi importants, entraîne une augmentation de leur fragilité et la mesure la plus raisonnable serait d'arrêter le fonctionnement de tous les réacteurs atteignant cet âge ; on sortirait ainsi progressivement du nucléaire qui vient de montrer une nouvelle fois son extrême dangerosité.

Toutefois ce problème de vieillissement ne semble pas constituer le souci majeur des participants à la réunion publique ; beaucoup plus préoccupés par les inondations, d'autant que cette zone serait considérée comme une zone d'expansion de crue dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), ils considèrent surtout qu'ils sont très mal informés sur les mesures à prendre en cas d'accident (où aller ? Quand prendre les pastilles d'iode ? La zone des 10 km est-elle suffisante ? Etc...)

Ses membres n'étant pas invités à participer aux exercices de sécurité déclenchés par la Préfecture, il est bien difficile pour la CLIN de jouer ce rôle d'information qui devrait être le sien. C. B.

-------- Le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon -------

Le 11 janvier 2010, un arrêté de mise à l'étude d'un parc naturel marin (PNM) sur le Bassin d'Arcachon et son ouvert a été signé par le Ministère. La conduite de cette étude a été confiée à Anne Littaye de l'Agence des Aires Marines protégées. Comme le précise l'arrêté ministériel « Un parc naturel marin n'est pas un outil de gestion règlementaire; il ne signifie pas la sanctuarisation d'un milieu marin. Au contraire, un de ses objectifs est de développer durablement les activités humaines et économiques s'exerçant en mer. ».

La 1ère réunion de concertation a eu lieu le 11 juin 2010 en présence du Préfet de Région et du Préfet maritime de l'Atlantique. Sur l'identification des enjeux en termes d'écosystèmes marins, un rapport a été réalisé par Ségolène Monteillier, fin 2010. D'autres études ont été effectuées ou sont en cours. Début 2011, des ateliers ont été mis en place pour définir des pré-orientations. Ce projet de création doit être soumis à enquête publique fin 2011.

A la tête de ce PNM se trouvera un Conseil de Gestion, (élus, représentants d'associations, de syndicats socio-professionnels) qui aura pour fonction d'élaborer un plan de gestion pour atteindre un équilibre entre la protection de la nature et les activités économiques. Le PNM n'a pas vocation à réglementer. Sur le plan administratif, le défi n'est pas simple puisque il existe de nombreuses structures déjà en place : le SIBA, le GIP Littoral, le SMVM, et Natura-2000 Mer, entre autres. En principe, ce PNM comportera une vingtaine d'employés, des moyens d'analyse et des moyens nautiques.

L'impression actuelle est que ce projet est bien avancé. Il ne soulève pour l'instant que peu de craintes dans la mesure où il est présenté avec beaucoup d'habileté comme un montage aux couleurs écologiques destiné à satisfaire une majorité d'usagers peu soucieux de savoir ce qui se cache derrière la vitrine. En d'autres termes, il ne faut pas attendre grand-chose de ce futur parc tant qu'une majorité de la population n'aura pas compris que les organismes financiers et « économiques » veulent tirer le maximum d'argent du Bassin d'Arcachon, quelles qu'en soient les conséquences environnementales. J-M. F.

------ Après la forêt landaise, les terres agricoles de l'Entre-deux-Mers------

Après les sylviculteurs Landais et sud-Girondins, ce sont les viticulteurs désireux de cesser leur culture qui se laissent charmer par les sirènes du photovoltaïque.

Ainsi à Saint-Quentin-de-Caplong en pays Foyen, trois projets contigus, couvrant près de 60 ha, dans un paysage de coteaux, viennent d'être soumis à l'enquête publique. Ces projets représentent une puissance estimée à : « Langalerie Sud » : 11,4 MWc et « Langalerie Nord » : 11,8 MWc.

Le site est traversé par un ruisseau intermittent sous-affluent de la Dordogne et le réseau hydrographique comprend également 3 plans d'eau. Il n'est donc pas exclu que les travaux nécessaires à l'enterrement des câbles (tranchées de 70 à 90 cm de profondeur) puissent atteindre une des nappes profondes et entraîner une contamination et une baisse de niveau. Etonnamment, les études d'impact ne fournissent aucun élément sur la maîtrise des risques de pollution chimique par le cadmium et les ions métalliques, des nappes superficielles et souterraines, et ce pendant la durée de vie présumée des installations (20 ans).

De nombreuses perturbations sont prévisibles lors de l'installation (nivellement, déplacement de terre, tassement lié au passage des engins mécaniques…) qui auraient pour effet de diminuer l'infiltration, de favoriser le ruissellement des eaux pluviales, sans compter l'imperméabilisation des sols, liées à la construction des voies de circulation. Occupé aux trois quarts par de la vigne, le site comprend néanmoins des prairies méso-xérophiles et des prairies humides ainsi que quelques formations boisées (chênaie-charmaie, saulaie haies et arbres isolés). On trouve une espèce protégée en Aquitaine, le Scirpe des bois, dans une saulaie extérieure à l'emprise du projet et le fossé bordant la saulaie constitue un corridor écologique important, notamment pour des mammifères. Dans ce paysage de coteaux, les vues sur le site sont nombreuses depuis les hameaux proches ou éloignés. La banalisation des paysages résultant de l'installation de ces fermes solaires aura plutôt pour effet de repousser les touristes à qui l'on proposait des paysages authentiques. L'impact n'est donc pas aussi négligeable que l'on veut nous le faire croire.

Même si, d'une manière générale, la Sepanso Gironde soutient le développement des énergies renouvelables, elle conteste l'intérêt écologique du déploiement de centrales solaires photovoltaïques au sol, au détriment des espaces naturels. Par sa contribution à l'enquête publique, elle a manifesté son soutien au Conseil municipal de Saint Quentin, opposé à ce projet. C. G.

SAMEDI 7 MAI 2011
WWW.SUDOUEST.FR

ST-MÉDARD

La Grande-Jaugue : les réactions

Le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable au projet d'ouverture d'un centre de traitement des déchets verts de la CUB, au lieu dit la Grande-Jaugue (voir notre édition de mercredi).

Jacques Mangon. Ainsi, Jacques Mangon, leader de l'opposition de Saint-Médard, se « félicite de l'avis défavorable rendu par le commissaire enquêteur. »

« Je salue le travail approfondi et l'objectif conduit par le commissaire enquêteur qui l'a amené à rendre un avis défavorable en huit points sur ce projet d'implantation voulu et défendu par le maire de Saint-Médard contre l'intérêt des habitants de la commune. » Il ajoute : « Le commissaire enquêteur corrobore totalement l'avis de l'opposition municipale qui dénonce avec constance ce projet depuis l'élection municipale de 2008, en particulier sur les aspects relatifs à la pollution des sols et des eaux souterraines, l'augmentation du trafic poids lourds et sa dangerosité, le risque de nuisances olfactives et de pollutions atmosphériques. »

Jacques Mangon et les élus d'opposition appellent « à un abandon de ce projet d'implantation par la CUB et à la recherche par celle-ci de solutions alternatives, sans risque pour les populations. » Il indique qu'il va saisir le

La Sepanso. De son côté, l'association NaturJalles, adhérente à la Sepanso, note un « soudain intérêt du maire pour la qualité de vie et l'environnement ; ce que l'on ne voit guère sur le terrain, la Ville et son maire étant pris d'une frénésie destructrice des espaces naturels et du patrimoine ancien », estime Françoise Couloudou, administrateur de la Sepanso.

Serge Lamaison. Le maire « constate un avis défavorable qui lui paraît plutôt malheureux, sur un dossier présenté et organisé par la CUB dans l'intérêt général. Ce n'est pas un projet du maire de Saint-Médard, dit-il, mais c'est un

Sud-Ouest 25/03/11 par **Frédéric Sallet**

Pour Simon Charbonneau, les villes "continuent de travailler dans le mauvais sens"

Simon Charbonneau, universitaire pionnier du droit de l'environnement, militant écologiste, estime que les collectivités peuvent et doivent faire beaucoup mieux.

Simon Charbonneau est maître de conférences honoraire à l'université de Bordeaux I, spécialiste et pionnier du droit de l'environnement. Il a participé à la naissance de la Sepanso, fédération régionale des associations de protection de la nature de la région Aquitaine. Il est également l'ancien président d'Aquitaine alternatives, et président d'honneur de l'Association nationale pour une chasse écologiquement responsable.

« Sud Ouest ». La majorité des villes se sont mises au vert. Comment jugez-vous leurs débuts ?

Simon Charbonneau. L'effort des municipalités est non seulement récent mais très incomplet. On continue largement à travailler dans le mauvais sens, par exemple en construisant encore des lotissements en périphérie de Bordeaux, au mépris de la lutte contre l'étalement urbain.

Les Agenda 21 se multiplient, mais ils sont bâtis sur le même modèle, quelle que soit la spécificité du territoire. Il est évident pourtant qu'à la périphérie d'une agglomération, la question des transports en commun et du covoiturage doit être prioritaire. C'est dans ces villes que vivent les ménages les plus modestes et qui ont le plus besoin de se déplacer pour travailler.

Le développement durable dans les villes, est-ce de l'affichage ?

Il y a des points positifs, comme la chasse aux pesticides dans l'entretien des espaces verts, la plantation d'arbres. Mais on est encore parfois dans la schizophrénie. Des discours verts, il y en a des tonnes, mais sur le terrain les politiques sont contradictoires. Saint-Selve (33) permet la construction d'un lotissement situé au bord de l'autoroute et en zone inondable. Bordeaux lance son projet d'agglomération millionnaire, un contresens complet. Si encore il s'agissait d'accompagner la croissance naturelle de la population. Mais non, c'est un plan, un objectif. On est encore dans l'imaginaire des Trente Glorieuses, un formatage terrible de l'idée de progrès.

Pourtant, l'emploi est déjà trop concentré dans l'agglomération, des communes du Sud-Gironde comme Saint-Symphorien ou Bazas per-

Sud-Ouest 06/04/11

La Sepanso contre le prolongement de la centrale du Blayais

L'association écologiste Sepanso s'inquiète de la durée de vie de la centrale du Blayais : « Trois accidents majeurs aux États-Unis, à Tchernobyl, au Japon aujourd'hui, démontrent qu'il est quasiment impossible de confiner la radioactivité après l'accident. Pourquoi la France pourrait-elle y échapper ? »

« Les représentants de la Sepanso n'ont de cesse de rappeler, qu'avec le stockage des déchets nucléaires, l'accident représente le danger principal. Or, depuis la tempête de 1999 qui avait entraîné l'inondation de la centrale du Blayais, si les digues protégeant la [illegible] été rehaussées, rien [illegible] pour sécuriser en toutes [illegible] les voies d'accès et [illegible] de des secours. »

[illegible] que les centrales [illegible] été conçues pour [illegible] de trente ans ; le Blayais aura trente [illegible] a donc engagé, [illegible] de l'Autorité de sû[illegible] réalisation de la v[illegible] permettrait de [illegible] durée de vie à qua[illegible] en raisonna-

Sud-Ouest : 25/03/11 Par Ch. L.-G.

De la fabrication du papier au wharf de la Salie

Dans le cadre de la préparation de son prochain ouvrage portant sur le papier à travers la planète, Erik Orsenna a rencontré samedi le comité de vigilance de Biscarrosse, en la personne de René Capo, sur le site du wharf de la Salie. Étaient également présents Françoise Branger, présidente de Bassin d'Arcachon Écologie et coordinatrice du Collectif aquitain contre les rejets en mer et Pierre Davant, président de la Sepanso (Fédération des Sociétés pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest). Auparavant, l'écrivain et académicien avait pu rencontré le directeur de Smurfit de Facture.

La vie des Réserves Naturelles

RN Bruges Renseignements et réservations : animation.sep@wanadoo.fr ou 05 56 57 09 89

Visites guidées de 9 h à 12 h (gratuit) : Dimanches 5 et 26 juin, 17 juillet, 21 août, 11 septembre
Visites thématiques :
- Samedi 4 juin de 9 h à 12 h (4€ / gratuit - de 12 ans) : La cistude d'Europe sous haute surveillance.
- Vendredi 24 juin : Balade au crépuscule (4€ / gratuit - de 12 ans)
- Samedi 25 juin : Le jardin sans pesticides, c'est possible (4€ / gratuit - de 12 ans)
- Samedi 16 juillet : Flore du marais(4€ / gratuit - de 12 ans)
- Vendredi 19 août : Balade au crépuscule (4€ / gratuit - de 12 ans)
- Samedi 20 août : promenade au fil de la jalle (gratuit)
- Samedi 10 septembre : les espèces invasives (4€ / gratuit - de 12 ans)

RN Cousseau Réservations Offices de Tourisme :
OT Lacanau 05 56 03 21 01, OT Carcans 05 56 03 34 94, OT Hourtin 05 56 09 19 00

Visites guidées gratuites de 9 h 30 à 12 h 30 : (4€ / gratuit - de 12 ans)
- Dimanches 5, 19 et 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août, 4, 11 et 25 septembre
- mercredis 8 et 29 juin, 6, 13, 20, 27 juillet, 3, 10, 17, 24 et 31 août, 14 et 21 sepembre
- lundis 13 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet, 1er, 8, 15, 22 et 29 août, 5 septembre
- Mercredis 5, 12, 19 et 26 juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 août : visites guidées à vélo (4€ / gratuit - de 12 ans)

Sorties thématiques :
- Mercredi 22 juin : Gemmeurs des dunes (4€ / gratuit - de 12 ans)
- Jeudi 21 juillet : Crayons de nuit, réalisation de tableaux nocturnes (4€ / gratuit - de 12 ans)
- Jeudi 4 août : Gemmeurs des dunes (4€ / gratuit - de 12 ans)

RN du Banc d'Arguin : Réservation au 05 56 66 45 87

Visites guidées gratuites :
- Samedis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, 20 et 27 août ;
- Dimanches : 3, 10, 17, 24 et 31 juillet ;
- Mercredis : 6, 13, 20 et 27 juillet, 3, 10 17 24 et 31 août
- Samedi 4 et 18 juin de 9 h 30 à 16 h, Découverte du banc d'Arguin (20 € / 15 € étudiants, demandeurs d'emploi et enfants)

Nos commissions de travail sont ouvertes à tous nos adhérents
- **commission Déchets**, animée par Serge Bardet : bardetse@wanadoo.fr
- **commission Eau**, animée par Claude Bonnet : claudebonnet12@orange.fr
- **commission Agriculture**, animée par Antoine Schreiber : antoine.schreiber@educagri.fr
- **commission Forêt**, animée par Philippe Barbedienne : phb.sep@wanadoo.fr
- **commission Santé et Environnement**, animée par Danielle Neveu : dany.nev1@aliceadsl@fr
- **commission Espaces naturels**, animée par Colette Gouanelle : colette.gouanelle@orange.fr
- **commission Informations environnement**, animée par Elisabeth Grange : elisabeth.grange@cegetel.net

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.
Vous trouverez, sur le site Internet de la SEPANSO, toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO et les informations relatives aux dossiers en cours : www.sepanso.org
N'oubliez pas de regarder, sur notre site, les avis d'enquêtes publiques qui concernent l'environnement (onglet : dossiers, exprimez-vous !). Vous pouvez y trouver une information qui concerne votre commune. N'hésitez pas à aller consulter les dossiers et donner votre avis dans votre mairie...

Pour cause de jour férié, la prochaine réunion mensuelle se tiendra exceptionnellement le 9 juin à 18 heures à la Maison de la Nature, 3 rue de Tauzia.
Il n'y aura pas de réunions en juillet et en août. La réunion de rentrée aura lieu le premier jeudi de septembre.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

N'hésitez pas à transmettre votre adresse électronique à la SEPANSO
Ainsi Le Poulpe deviendra plus écologique.
Adresse du Poulpe : lepoulpe.sep@wanadoo.fr

SEPANSO - 1 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75
email : sepanso.fed@wanadoo.fr